

# De nouveaux arbres au parc Pic



## ENVIRONNEMENT

**Au mois de février dernier, vingt-trois jeunes arbres ont été plantés au parc Pic, dont douze au titre de l'initiative *Un arbre pour le climat* auquel participaient les écoles de la ville dans la continuité de la COP21. Mise en perspective de cette opération de plantations qui s'inscrit dans un projet global d'aménagement du parc.**

En tant que site classé, le parc Pic fait l'objet d'une mesure de protection : chaque projet susceptible de modifier l'état ou l'aspect du site est soumis à une autorisation spéciale de l'État. Ainsi, tous les projets de suppression et de replantation au sein du parc sont présentés au préalable en Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Après délibération de la Commission, son avis consultatif est transmis au Ministère de l'écologie et du développement durable pour accord définitif.

### Des plantations de qualité, choisies avec soin

Les dernières plantations réalisées au sein du parc n'ont pas dérogé à ce principe. Elles ont été validées par la Commission qui souhaitait que soit renforcé l'ourlet arboré de la frange nord du parc. En lisière de la pelouse centrale, un corridor boisé a ainsi été reconstitué. Afin de garantir la pérennité des plantations et s'assurer de leur bonne reprise, les jardiniers ont sélectionné des sujets déjà bien développés. Ces arbres proviennent d'établissements pépiniéristes implantés en Ile-de-France depuis



**En février dernier, des enfants des écoles de Vanves ont participé à l'opération *Un arbre pour le climat* dans le cadre de la COP 21.**

plus de trois siècles. Un gage de sérieux et de qualité. Loin de privilégier les espèces horticoles exotiques, le choix variétal s'est porté sur des arbres indigènes ou très robustes, tenant compte de la coloration des feuillages (chêne, copalme), du type de feuillage marcescent et semi-persistant (chêne, hêtre, charme), et de la possibilité de réaliser une strate dense de 3 à 10m de haut (érable champêtre, charme) complétée par certains sujets de hauteur plus importante (érable à feuille de platane, chêne, copalme, hêtre). La plantation fait l'objet d'un suivi d'entretien et d'arrosage par le prestataire de GPSO.

### Entretien des allées

Au-delà de l'entretien des végétaux et des plantations, GPSO, en charge de la gestion du parc, procède depuis 2014 à des travaux de réfection des allées. Ces travaux ont un coût élevé, et sont donc réalisés dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. Cette année, ils concerneront notamment le rebouchage des nids de poule.



## Régénération des plantations du jardin du Pavillon de la Tourelle

En parallèle à l'opération d'enrichissement végétal du parc Pic, et sur la base d'un diagnostic phytosanitaire, GPSO et la Ville ont mené un projet de renouvellement du patrimoine arboré du Pavillon de la Tourelle (propriété de la Ville), vieillissant et affaibli. Pour assurer la sécurité du public, plusieurs sujets ont dû être supprimés, dont les sept tilleuls bordant l'allée, permettant notamment de créer une ouverture visuelle sur le Pavillon depuis le parc. De nouvelles essences ont été plantées. Leur nombre, inférieur à celui des arbres supprimés, pour des raisons paysagères, a été compensé par les dernières plantations réalisées dans le parc Pic.